

RÉDUIRE SES DÉCHETS !



10

Conseils

Illustration : Salemi - Layout : L. Defaweux

10 CONSEILS PRIORITAIRES ...

POUR RÉDUIRE DE PRÈS DE 100 KG/AN VOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS ! (Les chiffres correspondent au nombre de kilos en moins par Bruxellois dans une poubelle individuelle)

1. Composter les déchets de cuisine et de jardin :

de l'engrais de qualité gratuit, c'est possible même en appartement. = **25 à plus de 100 kg** de déchets / an en moins, selon que vous ayez ou non un jardin et selon sa taille.



- + Des maîtres composteurs bénévoles vous aident et vous conseillent.
- + Commandez gratuitement notre brochure «Composter pour réduire ses déchets».

2. Eviter le suremballage :

privilégier les produits concentrés, rechargeables et les sacs réutilisables. = **10 kg** de déchets / an en moins.



- + Evitez les produits emballés individuellement et repérez les produits qui n'ont pas d'emballage de groupage en carton ou en plastique.
- + Quand ils existent, choisissez des conditionnements rechargeables.

3. Faire la chasse au gaspillage alimentaire :

faire une liste de courses pour ne pas acheter trop, regarder les dates de péremption, accommoder les restes. = **12kg** de déchets / an en moins.



- + Téléchargez ou commandez par téléphone notre brochure «65 conseils pour se régaler en respectant l'environnement».

4. Refuser les publicités toutes boîtes :

apposer l'autocollant «STOP PUB» de Bruxelles Environnement. = **10 kg** de déchets / an en moins.



- + Notre autocollant est disponible gratuitement sur simple demande à Bruxelles Environnement.

5. Acheter en seconde main :

mais aussi donner ou revendre plutôt que jeter : vos vieux meubles, ordinateurs en fin de vie, vêtements élimés, etc. peuvent connaître une seconde vie grâce à des entreprises d'économie sociale. = **11 kg** de déchets / an en moins.



- + Vous trouverez quelques bonnes adresses sur notre site, en nous appelant par téléphone ou encore dans les Pages d'Or.

6. Eviter les emballages de boissons :

boire de l'eau du robinet, choisir des bouteilles et flacons en verre consignés. = **12 kg** de déchets / an en moins.



- + L'eau du robinet est saine, contrôlée et nettement moins chère.
- + Recherchez les bouteilles portant l'un des logos suivants.



7. Réduire les impressions :

n'imprimer un document que si c'est vraiment nécessaire, imprimer recto-verso et plusieurs faces par page. = **3 kg** de déchets / an en moins. Demander de ne plus recevoir les bottins et choisir les versions électroniques des magazines. = **6 kg** de déchets/an en moins.



- + Pour ne plus recevoir les bottins, allez sur www.1307.be et cliquez sur «vous ne voulez plus recevoir d'annuaire ?».

8. Remplacer des achats peu utiles :

acheter certains objets en commun, emprunter des livres à la bibliothèque, des jouets à la ludothèque, louer des outils utilisés rarement... = **5 kg** de déchets / an en moins.



- + Avec les copains, les voisins ou la famille, acheter certains objets en commun, c'est gagner du temps, de la place et de l'argent.

- + Pour louer du matériel, consultez la rubrique «locations» des Pages d'Or ou renseignez-vous sur internet.

9. Opter pour le linge réutilisable :

= **280 kg** de déchets / an en moins par bébé.



- + Rien de tel qu'une démonstration : renseignez-vous auprès des magasins qui commercialisent les langes (voir Pages d'Or ou internet).

10. Prévenir la production de déchets nocifs et dangereux :

bien choisir ses produits (piles rechargeables, détergents écologiques, peintures sans solvants chimiques, etc.)



- + Commandez sur notre site ou par téléphone notre brochure « 100 conseils pour mieux vivre chez soi en respectant l'environnement ».

+

Pour aller plus loin : commandez notre brochure «Réduire ses déchets - 100 conseils pour consommer durable»

Consultez les consignes de tri sur le site de Bruxelles Propreté : www.bruxellesproprete.be

SAVIEZ-VOUS QUE...

- Bruxelles = **2 millions de tonnes de déchets par an** (construction, industrie, bureaux, écoles, ménages, commerces...)
- Chaque habitant = **260 kg** de déchets par an.
- L'incinérateur bruxellois (dans lequel on brûle le contenu des sacs blancs) = **6% du CO₂** produit à Bruxelles.
- Une brosse à dents = **1,5 kg de déchets cachés** pendant le processus de production.